

Information pour une inscription aux cours et examens à l'UNIL-HEC

1. Dès l'accord de la section obtenu, l'étudiant-e doit s'inscrire sur IS-Academia en passant par la rubrique « autre matière » et en indiquant « Crédits UNIL-Faculté des hautes études commerciales HEC I ». Si vous avez déjà pris un cours UNIL-HEC dans les semestres précédents, il faut dans ce cas, prendre la partie II ou III. **Une seule inscription est nécessaire, même si vous prenez plusieurs cours.**

Attention : l'inscription sur IS-Academia, durant les deux premières semaines du semestre, est obligatoire. Sans cette inscription, l'UNIL-HEC ne vous ouvrira pas de compte.

Les crédits correspondant au cours pris seront indiqués lors de la réception de la note obtenue à l'examen UNIL-HEC. Il est donc normal que « 0 » soit indiqué sur IS-Academia.

Pour information, les cours pris en dehors de l'EPFL ne sont pas validés par une note, mais par une appréciation « R » pour réussi, « E » pour échec. Vous n'aurez donc jamais le titre du cours UNIL-HEC sur votre bulletin de note EPFL.

Dès la fin des inscriptions aux cours EPFL, le service académique transmet la liste des étudiant-es inscrit sous la rubrique « Crédits UNIL ». Un login UNIL est ensuite généré et envoyé automatiquement par e-mail à l'étudiant depuis SylviaAcad. A partir de ce moment-là, vous pourrez aller sur votre compte UNIL et vous inscrire à l'enseignement selon alinéa 3.

2. L'inscription sur Moodle au début du semestre ne sert pas d'inscription à l'enseignement, ni à l'examen. La clé concernant Moodle est généralement donnée par l'enseignant-e lors du premier cours, si rien d'autre n'est écrit sur le descriptif de cours (syllabus).
3. **L'inscription à l'enseignement à l'UNIL-HEC** a lieu les 3^{ème} et 4^{ème} semaines de chaque semestre et est obligatoire. Cette inscription vous permettra ensuite d'être inscrit automatiquement à l'examen. Les inscriptions tardives (taxe de CHF 200.-) ont lieu les 5^{ème} et 6^{ème} semaines de chaque semestre. Pour vous inscrire, **merci de vous référer au site web de l'UNIL-HEC** :

<https://www.unil.ch/hec/fr/home/menuinst/bachelors/inscriptions-et-examens.html>

Merci de prendre note que pour tous problèmes en lien avec l'UNIL-HEC (cours introuvable, problème de connexion avec leur site, etc.) l'EPFL ne peut pas vous aider. Il faut prendre contact directement avec leur secrétariat : hec.incoming@unil.ch / Bureau 256

IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE VOUS NOTER CES ÉCHÉANCES, L'UNIL-HEC NE FAISANT PAS DE RAPPEL ÉLECTRONIQUE. AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE EN DEHORS DE CES PÉRIODES.

Attention : il peut y avoir des conflits horaires entre les examens EPFL et HEC.

C'est un risque que vous prenez et rien ne sera entrepris ni du côté UNIL ni du côté EPFL pour y remédier.

Si vous ne pouvez pas participer à l'examen d'HEC ou si vous l'échouez, vous pourrez vous présenter à l'examen de la **session de rattrapage organisée en août** (aussi valable pour les cours du semestre d'automne).